



Certification HVE: Qu'est-ce que c'est ?

(Haute Valeur Environnementale)



Certification encadrée par le Ministère de l'Agriculture, validée par l'AFNOR, valorisant les exploitations qui s'engagent dans une démarche respectueuse de l'environnement, en prenant en compte l'ensemble de l'exploitation et avec une obligation de résultats (seuils minimum à atteindre/domaine)



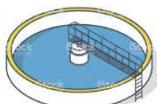
FERTILISANT: Limiter les pollutions liées aux fertilisants.



STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE: Limiter l'impact lié au produits phytosanitaires.



BIOSÉCURITÉ: Garantir la limitation des risques sanitaires.



EFFLUENTS VITI-VINICOLES: Retraitements des eaux usées.

ÉNERGIE: économiser les énergies.



BIODIVERSITÉ: Préservation de la biodiversité.



EAU: Gérer et raisonner les prélèvements sur la ressource en eau.

